

11^e édition **LES RANDONNÉES Talmondaises**



Le dimanche 11 août, l'Amicale Vélo de Talmont Saint Hilaire organise en partenariat avec la Ville la 11^{ème} édition des Randonnées Talmondaises.

Elles sont ouvertes à tous, licenciés ou non, les moins de 18 ans doivent être placés sous la responsabilité de leurs parents, tuteurs ou clubs (les parcours y compris pédestres ne conviennent pas aux jeunes enfants et aux poussettes).



RANDONNÉES CYCLOS : 100, 75 OU 50 KM

Départs à partir de 8h / pour les 100 km, possibilité de départs groupés à 8h



RANDONNÉES VTT - GRAVEL - VTC : 60, 40 OU 20 KM

Le parcours 20 km est adapté aux familles !
Les parcours de 60 et 40 km sur trace GPS uniquement
Le parcours Gravel 65km sur trace GPS uniquement
Départs à partir de 8h



RANDONNÉES PÉDESTRES : 18, 12 OU 8 KM

Départs à partir de 8h
Départs à 9h ou 9h30 pour les 8 km (sortie guidée et commentée)



MARCHE NORDIQUE : 18 OU 12 KM

Départs à partir de 8h

PROGRAMME

- Moment de convivialité au départ sur le site
- Ravitaillement sur les parcours jusqu'à 12h
- À partir de 12h30 : remise officielle des récompenses
- Un parking est réservé aux camping-caristes dès la veille

RAPPEL : ces épreuves sont des randonnées non soumises à chronométrage ou classement, et bien que fléchés, les circuits ne sont en aucun cas protégés.

Le strict respect du Code de la Route et de la nature est de rigueur.

L'engagement à ces randonnées implique l'acceptation du règlement sans condition.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Règlement officiel affiché au départ et sur le site internet

- Les départs auront lieu le dimanche 11 août 2024 à partir de 8h depuis le site des Ribandeaux pour l'ensemble des parcours.
- Pour éviter toute attente, il est fortement recommandé de s'enregistrer sur le site AVT85.fr, d'avoir l'appoint pour l'engagement (8€, 5€ pour les licenciés FFvélo ou FFRando majeurs, gratuit pour les moins de 12 ans).
- Les engagements seront finalisés sur le site par activités dès 7h30. Clôture des engagements à 9h30.
- Les participants devront être couverts par une assurance en responsabilité civile individuelle ou collective de club.
- Les Randonnées Talmondaises n'étant pas une compétition, les participants doivent respecter le code de la route. L'AVT85 décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Le port du casque est obligatoire pour les cyclistes, VTTistes et Gravel.
- La protection civile de la Roche-sur-Yon sera présente sur le site des Ribandeaux.
- L'inscription comprend au moins un ravitaillement sur les parcours (sauf la randonnée commentée de 8 km et la parcours VTT Famille de 20 Km), un sandwich et une boisson à l'arrivée.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- Le parcours 8 Km pédestre est accompagné et guidé, deux départs sont proposés l'un à 9 H 00 le second à 9 H 30.

Retrouver les informations, les possibilités d'inscriptions sur notre site Internet à l'adresse : <https://avt85.fr> (ou directement en scannant le QR code ci-dessous)



On vous attend nombreux le dimanche 11 août 2024 à partir de 7 H 30 sur le site des Ribandeaux, avenue des sport à TALMONT SAINT HILAIRE 85440
Coordonnées GPS : 46.46334739013415, -1.6349225595223895